



Avec ABC Control,
décrochez vos étoiles...



Agence d'audits de classement :
Hôtels 1* à 3*, terrains de camping et meublés de tourisme





Présentation de la société ABC Control

ABC Control, est une agence d'audits de classement des hébergements touristiques marchands, créée par Arnaud HOEUSLER, après une forte expérience dans le développement de projet, l'animation de réseau, l'expertise technique et l'audit Qualité.

Une activité exclusive et dédiée :

Notre agence d'audits est spécialisée dans l'audit préalable au classement des hébergements de tourisme. Nous effectuons les visites de vérification sur demande des établissements concernés pour donner un avis favorable ou défavorable au classement avant attribution du classement (étoiles) officiel par Atout France.

4 bonnes raisons de choisir l'agence ABC Control

1 Une équipe d'experts dynamiques et dédiés à votre service

ABC Control est spécialisée exclusivement dans l'audit de classement des hébergements touristiques et ne fait que cela !!

2 Réactivité et proximité

ABC Control privilégie la proximité avec ses clients et la réactivité pour s'adapter efficacement à toutes les demandes, partout en France (DOM/TOM compris)

3 Simplifiez-vous le classement

ABC Control propose une offre « tout compris » étudiée pour vous apporter une réponse claire et sur mesure à vos besoins en toute transparence

4 Des formules tout compris sans surprise

ABC Control a pour ambition de devenir un acteur national incontournable !

Les objectifs du nouveau classement

Le nouveau classement vise à :

- Améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre des hôtels 1* à 5*, des campings, les meublés de tourisme, etc.
- Harmoniser le positionnement des établissements « haut de gamme » avec les pratiques internationales, en créant une catégorie 5*
- Inciter à moderniser les infrastructures du secteur hôtelier
- Optimiser l'attractivité de la destination France.



Simplifiez-vous le classement avec ABC Control !

Les 3 étapes faciles à suivre :

| Acteurs | Démarche | Délais |
|---|--|--|
| 1^{ère} : le Client | Création du compte sur www.classement.atout-france.fr Commande de la visite de contrôle auprès d'ABC Control et remise du pré-diagnostic ⁽¹⁾ | |
| 2^{ème} : ABC Control | Audit Remise à l'exploitant du certificat de visite sous format numérique (rapport de contrôle et grille de contrôle) | Rapport de contrôle remis sous 15 jours |
| 3^{ème} : le Client | Transmission du dossier de demande de classement à Atout France sous format numérique via www.classement.atout-france.fr | La visite de contrôle est valable 3 mois |
| ATOUT FRANCE Prononce la décision de classement Publie l'établissement classé après réception du dossier complet | | Sous 1 mois après réception du dossier |

⁽¹⁾ À l'exception des propriétaires de meublés de tourisme.

Les grands principes du nouveau classement

Le classement est volontaire, et à votre initiative. Vous pouvez faire une demande expresse d'inspection auprès d'une société accréditée par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac), telle que ABC Control, afin de recevoir le nombre d'étoiles correspondant à votre niveau de confort et de qualité. Le classement est valable 5 ans. Après le 23/07/2012, si vous souhaitez conserver votre classement actuel ou si vous souhaitez augmenter de gamme, vous devez impérativement commander une visite de contrôle. A partir de cette date, toute mention faisant référence à l'ancien classement sera caduque et devra être retirée.

Le nouveau classement couvre 5 catégories : de 1* à 5*

Pour être classé dans la catégorie visée, vous devez satisfaire un nombre de points obligatoires et optionnels définis pour chaque catégorie d'établissement.

Le contrôle de l'établissement réalisé par ABC Control*, est déclaré de 1* à 3* pour les hôtels, et de 1* à 5* pour les campings et meublés de tourisme.

Une démarche de classement en ligne

Pour obtenir le classement, il vous suffit de vous inscrire sur le site Atout France et de suivre les étapes de la démarche de classement : www.classement.atout-france.fr

Pour gérer leur demande de classement, les exploitants s'inscrivent en ligne et suivent la démarche de classement à partir de leur espace établissement, de l'envoi du pré-diagnostic au cabinet de contrôle à la publication de leur établissement classé sur ce même site.

Le nouveau référentiel Qualité

Le référentiel propose plus de 240 critères pour les campings et hôtels et plus de 112 pour les meublés de tourisme, répartis en 3 grandes catégories⁽²⁾ : **Les équipements** (et aménagements, pour les meublés), **les services au client et l'accessibilité et le développement durable**

⁽²⁾ Il existe une 4^{ème} catégorie pour les campings : « Etat et propreté » des équipements et espaces communs.

Il existe deux types de critères : « obligatoires » et « à la carte ». Pour obtenir le classement dans une catégorie donnée, il faut atteindre un nombre de points minimum (addition des points obligatoires et à la carte).



**Partout en France,
ABC Control met à votre service
toute son expertise et son savoir-faire**

CONTACT

Arnaud HOEUSLER

06 51 72 90 14

arnaud.hoeusler@abc-control.fr

19, rue des quatre ormeaux - 59290 WASQUEHAL - www.abc-control.fr